



Club Français des Epagneuls de Münster et du Langhaar

Club Officiel Agréé par le Ministère de l'Agriculture –
Affilié à la Société Centrale Canine, reconnue d'Utilité Publique
Siège Social : Wacourt - 80150 MACHIEL

Wacourt, le 01/03/2021

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ELECTIVE

En application de l'article 18 des statuts et de l'article 5 du règlement intérieur,
nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire électorale de l'association Club Français des Epagneuls de Münster et du Langhaar. Celle-ci aura lieu

le 24 juillet 2021 à partir de 17h00

à l'adresse suivante : BLEQUIN (62380)

Terrain de sport, rue du Prêtre – (en cas de mauvais temps : salle des fêtes de Blequin)

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Informations du président
- Rapport moral du président
- Rapport administratif du secrétaire
- Rapport financier du trésorier
- Questions diverses
- Election des membres du comité

Les questions devront être adressées au siège social par lettre recommandée, Chronopost ou lettre suivie au plus tard le 04 juillet 2021.

Le bureau de vote sera ouvert en début d'assemblée générale pour une durée d'une demi-heure. Les consignes sanitaires applicables à cette date, seront obligatoirement appliquées. Une pièce d'identité et votre carte de membre 2021 vous seront demandées.

Conformément aux statuts :

L'Assemblée Générale se compose de tous les membres de l'Association

Seuls ont le droit de vote, les membres à jour de leur cotisation pour l'exercice en cours et qui sont membres depuis neuf mois au moins à la date de l'Assemblée Générale.

Les membres justifiant de l'ancienneté requise, mais non à jour de cotisation, pourront voter, s'ils paient leur dette, avant l'ouverture du bureau de vote.

En raison de la crise sanitaire si notre assemblée générale ne pouvait se tenir physiquement le 24 juillet 2021, elle serait susceptible de se tenir en visioconférence si les textes législatifs et réglementaires le permettent à ce moment-là.

Cela sera notifié le plus rapidement possible aux adhérents par e-mail et via notre site internet.

Si l'Assemblée devait se dérouler par visioconférence, hors présence physique des participants, ce serait le 24 juillet 2021 de 17h00 à 20h00. Ce document vaudra convocation.

Si la visioconférence devait être le mode de déroulement retenu, nous vous indiquerions par e-mail les modalités pour pouvoir participer à cette assemblée.

Je vous prie, madame, monsieur, de croire en l'assurance de mes meilleurs sentiments cynophiles.

*

Magali BOULANGER

Présidente du Club Français des Epagneuls de Münster et du Langhaar